

IDENTIFICATION

Intitulé	Formation obligatoire PSDM - Classe virtuelle
Heures totales	25 HEURES
Modalités	FOAD Métier classe virtuelle
Formats	Intra Entreprise, Inter Entreprise
Financements	OPCO EP - OPCO 2i - FIFPL - AGEFICE - POLE EMPLOI

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Selon l'Arrêté du 23 décembre 2011, toute personne agissant comme intervenant ou garant dans le cadre des Prestataires de Services et Distributeurs de Matériel (PSDM) doit suivre une formation obligatoire. Cette obligation s'aligne sur les exigences du Code de la Santé publique relatives aux activités de maintien à domicile

PUBLIC

- Intervenants : toute personne intervenant auprès des patients pour la prestation médico-technique à domicile.
- Garants : professionnels ou non professionnels de santé responsables de la prestation et garants de sa conformité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre réglementaire applicable aux PSDM.
- Connaître les différents acteurs et leur rôle dans le parcours de soins.
- Maîtriser les bonnes pratiques d'installation, de suivi et de maintenance des dispositifs médicaux.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Adopter une posture professionnelle adaptée aux personnes soignées et à leur entourage.

PRÉREQUIS

- Aucun

ORGANISATION DU MODULE

E-Learning	Classe virtuelle avec formateur	Présentiel	Moyens pédagogiques	Evaluation
/	25 heures	25 heures	Apports théoriques et réglementaires. Études de cas concrets et retours d'expérience. Mises en situation professionnelles. Supports visuels et documents réglementaires fournis.	Évaluation formateur Quizz

PLAN DÉTAILLÉ

CONTENU ASSOCIÉ

DURÉE

Module 1 – Contexte et cadre réglementaire

- Organisation du système de santé en France.
- Missions et obligations des PSDM (Code de la santé publique).
- Lecture et compréhension de l'Arrêté du 23 décembre 2011.
- Responsabilités légales et déontologiques.

4 heures

Module 2 – L'environnement professionnel

- Les acteurs du parcours de soins : médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, aidants.
- Les différents types de dispositifs médicaux : catégories, normes, étiquetage.
- Relations avec les structures hospitalières et médico-sociales.

4 heures

Module 3 – Hygiène et sécurité

- Principes de prévention des risques professionnels.
- Matéiovigilance : obligations et procédures de signalement.
- Protocoles de nettoyage, désinfection et entretien des DM.
- Prévention des risques infectieux au domicile du patient.

8 heures

Module 4 – Intervention auprès des personnes soignées

- Approche éthique et respect des droits des usagers.
- Communication adaptée avec le patient et son entourage.
- Prise en compte des situations de handicap, perte d'autonomie, maladies chroniques.
- Accompagnement à l'utilisation du matériel : démonstrations, supports écrits, vérification de la compréhension.

6 heures 30 min

Module 5 – Support vidéo

- Remise de liens vidéos pour préparer l'évaluation finale

1 heure

Module 5 – Évaluation et validation

- Études de cas et mises en situation.
- QCM ou évaluation écrite.
- Attestation de suivi de formation.

30 minutes

SITUATION DE HANDICAP

Modalités	Référent handicap Ycare
Nous étudions chaque situation pour adapter la prestation de formation en fonction des besoins.	adrien@ycare.net

MODALITÉS D'INSCRIPTION

contact@ycare.net

05.31.61.41.71

www.ycare.net

Inscription 15 jours avant le début de la formation et jusqu'à 8 jours pour ajout d'un nouveau participant.